



Parlement jurassien  
Démocrates chrétiens autonomes DCA  
*Indipendat*

Question écrite

No 3096

**Respect de la volonté populaire**

Lors de la séance du Parlement du 24 octobre 2018, j'ai posé une question orale qui demandait « à quand la baisse fiscale acceptée par le peuple ? ». Dans sa réponse, le Ministre des finances s'étonnait de la question, arguant que le dossier suivant son cours. Il est particulièrement étonnant d'entendre que le Ministre s'étonne, puisqu'en effet, on parle du troisième report de cette baisse fiscale prévue sur plusieurs années, alors que il avait été clairement dit, lors du premier report, que c'était exceptionnel et que cela ne se reproduirait plus.

Mes questions :

1. Peut-on chiffrer en francs combien les Jurassiens ont perdu durant les années où cette baisse a été reportée ?
2. Y a-t-il un moyen pour les Jurassiens de récupérer ces montants ?

Delémont, le 24 octobre 2018

Raoul Jaeggi